

le chômage en équilibrant son budget? A-t-elle laissé de côté le montant versé en allocation de chômage? A-t-elle omis les sommes affectées à la construction des routes et autres choses semblables? Je me suis donné la peine de voir ce que le chancelier de l'Echiquier d'Angleterre a dit au sujet de l'équilibre du budget par rapport aux paiements effectués pour le soulagement du chômage, et je lirai à la Chambre la déclaration que l'on trouvera à la page 298, volume 13, de la session 1930-1931. M. Phillip Snowden, parlant en sa qualité de chancelier de l'Echiquier, s'exprime ainsi:

...On considère qu'un budget non équilibré est un symptôme d'instabilité dans les finances nationales. . . . Je ferai remarquer à la Chambre que. . . en plus de tout ce que cela peut laisser entendre à l'étranger, un budget non équilibré est une chose très grave pour la nation elle-même. Abstraction faite de l'opinion des pays étrangers à ce sujet, il est nécessaire dans notre propre intérêt de faire disparaître tout doute quant à la sécurité et à la stabilité de notre position financière. Un déficit peut ne pas être une chose très grave en lui-même, parce que des dépenses inattendues ont pu s'imposer au cours de l'année financière,—des dépenses qui n'étaient pas prévues lorsqu'on a présenté le budget. Ce n'est pas tant le déficit qui importe à la fin de l'année, c'est de savoir si l'on prendra des mesures pour le combler. La chose importante pour le pays, c'est de trouver le moyen de combler le déficit et d'équilibrer son budget. S'il ne le fait pas, alors on peut avoir des doutes sérieux sur la stabilité financière du pays. . . .

Avant de commencer l'exposé en détail des recettes et des dépenses de l'année, il y a une chose qui intéresse d'une manière vitale le budget et que je voudrais vous signaler. . . .

J'attire l'attention de la Chambre sur l'expression "d'une manière vitale" dont on se sert à cet égard.

Le Gouvernement a décidé qu'il fallait cesser d'emprunter pour les fins du chômage et de la construction des routes, et cette décision doit s'appliquer à l'année financière courante. En conséquence, la somme totale requise pour la caisse des routes et la caisse de l'assurance-chômage qu'il aurait fallu emprunter, lorsque les présents pouvoirs seront périmés, devra être comprise dans le budget des dépenses de l'année, et les crédits nécessaires à cette fin seront présentés en temps opportun. En prenant cette mesure, le Gouvernement a voulu qu'il n'y eût pas le moindre doute sur la stabilité du budget. Il est parfaitement justifiable d'avoir recours à des emprunts comme expédient pour combler un déficit temporaire dans une caisse, lorsqu'il est probable que l'on pourra faire le remboursement, mais il ne faut pas abuser de ce pouvoir d'emprunt, autrement on grèverait cette caisse d'une hypothèque trop considérable—dans ce cas particulier la caisse de l'assurance-chômage—et cela mettrait la stabilité du budget en danger. Nous ne pouvons pas augmenter davantage la dette. Bien que ce soit un lourd fardeau dans le budget, nous n'avons pas autre chose à faire à ce sujet.

Ailleurs, le chancelier déclare que les frais de l'année courante se chiffrent à £25,000,-

000 en emprunts pour le chômage et à £9,000,000 pour la caisse des routes. C'est ainsi que la Grande-Bretagne a équilibré son budget, et les honorables députés de la droite après avoir donné ce pays en exemple, veulent essayer de nous faire croire qu'ils ont suivi l'exemple de la Grande-Bretagne et équilibré leur budget, tandis qu'en établissant ce soi-disant équilibre ils ont laissé de côté la chose qui, de l'avis du chancelier, est essentielle.

On pourrait dire la même chose de leurs déclarations au sujet de la soi-disant balance commerciale favorable. Vraiment, on ne peut juger de l'importance d'une balance commerciale favorable que d'après le volume des échanges. Si vous avez établi des tarifs qui prohibent pratiquement le commerce dans une direction, et par là même rendent plus difficile tout commerce dans l'autre direction, et si vous venez ensuite nous dire que par ce moyen vous avez rétabli la balance favorable du commerce, votre déclaration peut être tout à fait exacte, mais elle est fallacieuse. Une balance de commerce favorable obtenue de cette manière doit être une cause de regrets et non de réjouissance.

De plus, c'est un fait bien connu que les périodes de grande prospérité au Canada et aux Etats-Unis ont souvent été des années où les balances commerciales n'étaient pas favorables. Pourquoi en fut-il ainsi? La raison en est que tout dépend de l'état de développement dans lequel se trouve un pays. Quand un pays emprunte à l'étranger pour mettre en valeur son territoire, comme nous l'avons fait lors de la construction de nos grands chemins de fer sous le régime de sir Wilfrid Laurier et aussi lors de la construction du Pacifique-Canadien, on peut s'attendre à une balance défavorable. Cet état de choses, cependant, n'a eu aucune signification relativement à l'organisation de notre pays. Il s'est agi tout simplement du déboursé d'un placement qui devait nous rapporter quelque chose plus tard. Je n'ai pas besoin, je crois, d'insister sur ce point; il me semble bien clair.

Quant à la troisième question dont j'ai parlé celle de la taxe d'accise qui constitue une augmentation du tarif, je crois également l'avoir discutée assez longuement. Je voudrais, cependant, appeler votre attention sur le dernier point que j'ai soulevé, c'est-à-dire le sens et l'importance de ce budget, du point de vue de la prochaine conférence impériale. Je ne vois rien dans cet exposé budgétaire qui, lorsqu'on le lira en Angleterre ou dans tout dominion britannique, soit de nature à encourager quelque peu l'un des gouvernements de l'empire. Je ne sais trop ce que nous aurions